

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 51 (1900)
Heft: 3

Rubrik: Mercuriale des bois en février 1900

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

détails sur l'organisation du „Service des améliorations pastorales,” institution qui relève de l'administration des Eaux et Forêts. Ce nouveau rouage est appelé à rendre les plus grands services à la contrée alpestre, soumise depuis des années à une influence dévastatrice, par suite de déboisements désordonnés et du parcours du bétail déréglé. Les intérêts forestiers et pastoraux seront maintenant conservés d'une façon rationnelle et ces vallées aujourd'hui ruinées, seront appelées dans la suite à reprendre un aspect prospère.

M. M. Du Pasquier, Inspecteur forestier à Neuchâtel, parle du *reboisement naturel du Jura*, et de la nécessité de faire des boisements sur les crêtes dénudées, où le bétail cause des dégâts; la forêt établie à ces altitudes aurait aussi une grande influence au point de vue climatologique.

M. de Rivaz, Ingénieur à Sion, présente un travail sur la *correction du Rhône et des torrents*; la lecture de cet intéressant travail prouve une fois de plus l'urgence des boisements des bassins de réception des torrents valaisans.

M. Wilczek, professeur à Lausanne, étudie l'*Influence du climat sur la végétation dans les Alpes*.

M. A. Barbey, expert forestier à Montcherand, présente un travail sur l'*Amélioration des pâturages boisés du Jura*; la séparation du pâturage de la forêt est nécessaire et une culture plus intensive sur les deux parties est à désirer.

A. Barbey.

Suum cuique. Dans l'article de notre dernier numéro, consacré à la Société forestière de Franche-Comté et à sa dernière publication, nous nous sommes rendu coupable d'un oubli que nous regrettons vivement et que nous nous empressons de réparer.

Outre les noms que nous avons cités, il en est un, en effet, que nous avons omis et qui pourtant appartient au premier rang. C'est celui du créateur de la franc-comtoise, du secrétaire de son Comité directeur, membre de la Société des forestiers suisses depuis de longues années, *M. Maurice Bouret*, ancien élève de l'Ecole forestière et conseiller général à Salins.

C'est lui qui, dès le début et avec une réelle compétence, a dirigé la publication du Bulletin.



Mercuriale des bois en février 1900.

Tous droits réservés.

Les indications relatives aux prix des bois façonnés sont faites d'après la classification adoptée dans les Etats de l'Allemagne du Sud (voir le numéro de janvier).

B. Prix des bois façonnés, en forêt, par m³.

a) Résineux. Longs bois.

Zurich, Forêts domaniales, IV^e arrondissement.

(Mesuré sur écorce.)

Forêt de Teufen (à Freienstein, Rorbas, Teufen fr. 2. 30 à 3. 30). 72 m³ épic. I^e cl. fr. 30. 50 à fr. 35; III^e cl. fr. 26. 50; IV^e cl. fr. 22; V^e cl. fr. 13, à fr. 15. — *Observation.* Le bois n'entre pas dans le commerce; il trouve emploi non loin de la forêt.

Forêt Töss, Meisholz et Geissenrain (à Töss et Winterthour fr. 2 à 3; du Meisholz à la gare de Kemptthal fr. 1 à 1. 50). 445 m³ sap. I^{re} cl. fr. 32; épic. et sap. III^e cl. fr. 28. 50; épic. IV^e cl. fr. 19. — *Observation.* La plus grande partie du bois trouve un usage local; il ne s'en vend pas aux marchands. Le beau bois de construction et de sciage est toujours recherché.

Forêt Embrach, au Hard et Blauen (du Hard à Rorbas fr. 2, du Hard et Blauen à Embrach fr. 2 à 3). 720 m³ épic. IV^e cl. fr. 20 à fr. 22; V^e cl. fr. 18. 70. — *Observation.* Le bois trouve un emploi local. Les prix sont à peu près les mêmes qu'en 1898/99.

Berne, Forêts de la bourgeoisie de Büren.

(Mesuré sur écorce.)

(A la gare de Büren fr. 4 à 5). 27 épic. I^{re} et II^e cl. fr. 30. 10. 29 épic. III^e cl. fr. 23. 80. 41 épic. et sap. III^e cl. fr. 23. 20. 172 épic. IV^e cl. fr. 20. 80.

Lucerne, Forêts de la corporation Horw.

(Mesuré sans écorce.)

Horwerhochwald (à la gare de Lucerne fr. 1. 85). 511 m³, 1/2 épic. 1/2 sap. III^e cl. fr. 21. 54 (1899 fr. 24. 11). — *Observation.* Les longs bois sont peu demandés actuellement dans les environs de Lucerne.

Bâle-Campagne, Forêts communales.

(Mesuré sans écorce.)

Forêts de la commune de Wenslingen, mittlere Rütenen (à Gelterkinden fr. 4. 45; à Sissach fr. 5. 55). 192 sap. et épic. III^e cl. fr. 23. 40. Beaux bois de sciage à 4—6 m³ par plante, fr. 29. 60. — *Observation.* Prix de fr. 2 à 3 plus bas que l'année précédente.

Forêts de la commune de Rünenberg, Lingenthal (à la gare de Sommerau fr. 7. 20). Epic. et sap. I^{re} cl. fr. 32. 50; IV^e cl. fr. 14. 10.

b) Résineux. Billes.

Zurich, Forêts domaniales, IV^e arrondissement.

(Mesuré sur écorce.)

Forêt de Teufen (à Freienstein, Rorbas, Teufen fr. 2. 30 à 3. 30). 9 m³ épic. III^e cl. fr. 29; pins III^e cl. fr. 32 à fr. 37.

Forêt Töss, Meisholz et Geissenrain (à Töss et Winterthour fr. 2 à 3; du Meisholz à la gare de Kemptthal fr. 1 à 1. 50). Epic. I^{re} cl. fr. 36; II^e cl. fr. 34.

Berne, Forêts de la bourgeoisie de Büren.

(Mesuré sur écorce.)

(A la gare de Büren fr. 4 à 5). 29 épic. I^{re} cl. fr. 36. — 15 sap. II^e cl. fr. 28. — *Observation.* Prix d'amateurs, payés par des agriculteurs, menuisiers etc. qui achètent des plantes pour leur usage personnel. Les marchands de bois présents renoncèrent à acheter.

Lucerne, Forêts de la corporation Horw.

(Mesuré sans écorce.)

Horwerhochwald (à la gare de Lucerne fr. 1. 85). 274 m³ 1/2 épic. 1/2 sap. III^e cl. fr. 27. 72 (1899 fr. 27).

c) Feuillus. Plantes et Billes.

Zurich, Forêts domaniales, IV^e arrondissement.

(Mesuré sur écorce.)

Forêt Watt-Affoltern, Burgholz et Aspholz (à Regensdorf, Affoltern, Watt fr. 2. 60 à fr. 3). Hêtre I^{re} cl. choix A fr. 33 à fr. 33. 50.

Forêt Töss (à Töss et Winterthour fr. 2 à 3). Hêtre I^{re} cl. choix A, fr. 32; choix B fr. 29. — Erable III^e cl. fr. 25. — Alisier III^e cl. fr. 25.

Forêt d'Embrach, au Hard et Blauen (du Hard à Rorbas fr. 2; du Hard et Blauen à Embrach fr. 2 à 3). Hêtre I^{re} cl. choix B fr. 30 à fr. 32.

Berne, Forêts de la bourgeoisie de Büren.

(Mesuré sans écorce.)

(A la gare de Büren fr. 4 à 5). 190 chênes avec 1,31 m³ par plante, fr. 52. — 184 chênes pour traverses avec 0,43 m³ par plante, fr. 31 (mesuré sur écorce). — 24 hêtres avec 0,67 m³ par plante, fr. 28 (suivant dimensions et qualité fr. 25 à fr. 36. 50). — 23 frênes avec 0,25 m³ par plante, fr. 42. — 21 aunes noirs avec 0,46 m³ par plante, fr. 16. — *Observation.* Les prix du bois de chêne (sans écorce) sont de fr. 10 inférieurs à ceux de 1898 sur écorce.

d) Bois de feu, le stère.

Zurich, Forêts domaniales, IV^e arrondissement.

Forêt de Teufen (à Freienstein, Rorbas, Teufen fr. 2. 30 à 3. 30). 50 stères pin quart. fr. 10. 70, pin rond. fr. 7. 50. — 508 stères hêtre quart. fr. 13 à fr. 15, rond. fr. 10 à fr. 11. 20. — *Observation.* Prix assez fermes.

Forêt Watt-Affoltern (à Affoltern, Regensdorf, Watt fr. 2. 50 à 3). 126 stères hêtre quart. fr. 13. — Charme rond. fr. 10. 80. — Feuillus mélangés rond. fr. 8. 60. *Observation.* Emploi local; les prix fléchissent.

Forêt d'Embrach, Hard et Blauen (du Hard à Rorbas fr. 1. 50 à 2. 50; du Hard et Blauen à Embrach fr. 2 à fr. 2. 70). Pin quart. fr. 10 à fr. 11. 10, rond. fr. 8. 50. — Sap. et épic. quart. fr. 9. 70, rond. fr. 7. 50. — Hêtre quart. fr. 13, rond. fr. 12. — *Observation.* A peu près les mêmes prix qu'en 1898/99.

Berne, Forêts de la bourgeoisie de Berne.

Forst (à Berne fr. 3. 30). Sap. quart. fr. 10, rond. fr. 8. — Hêtre quart. fr. 12. 30, rond. fr. 9. 40. — **Spiel-Eyberg** (à Berne fr. 3. 30). Sap. quart. fr. 10. 10, rond. fr. 9. — Hêtre quart. fr. 14, rond. fr. 10. 80. — Livré à domicile dans le rayon de la ville (paiement comptant): Sap. quart. fr. 13. 30, rond. fr. 11. 70. — Hêtre quart. fr. 15. 70, rond. fr. 14. — *Observation.* La baisse des prix s'est arrêtée; il y a légère hausse. La quantité totale était de 2400 stères.



ANNEXE AU JOURNAL FORESTIER SUISSE. N° 3. 1900.

Nous prenons la liberté de rappeler aux lecteurs du „*Journal forestier suisse*“ que les deux éditions, française et allemande, ne sont pas exactement identiques.

Il y a donc avantage à s'abonner aux deux éditions, ne serait-ce que pour apprendre, par la comparaison, à connaître les termes techniques employés dans l'autre langue.

L'abonnement de l'édition allemande ne coûte pour les abonnés du „*Journal*“ que fr. 4.— ou pour les membres de la Société que fr. 2.— par année.

La rédaction et les éditeurs du „*Journal forestier suisse*“.

Bulletin de souscription.

Le soussigné, abonné au

„*Journal forestier suisse*“

déclare s'abonner également à l'édition allemande

„*Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen*“

et prie l'éditeur de prélever aussi par remboursement le montant de cet abonnement, soit fr. 7.—.

Eudroit et date:

Nom et profession:

Prière de remplir ce bulletin et de l'adresser à MM. *Schmid & Francke*, éditeurs du *Journal forestier suisse* à Berne.